



« L'envolée » ou « l'escalade » ?

« L'envolée » est un journal rédigé et publié par d'anciens détenus et leurs proches pour, soi-disant, évoquer le quotidien de la population pénale grâce à leurs « témoignages ». Il est diffusé auprès de ses abonnés, pour la plupart, des prévenus ou des condamnés incarcérés. **Son origine et sa destination amène inévitablement à un parti pris extrême de ses rédacteurs.**

D'ailleurs, ce journal est bien connu pour ses propos douteux et calomnieux à l'égard du professionnalisme des surveillants pénitentiaires.

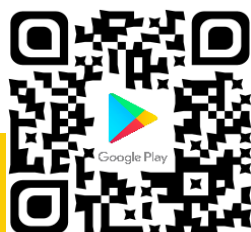
Ce journal se targue de toujours exister depuis plus de 15 ans malgré des tentatives de censures justifiées et malgré des poursuites pour diffamation, elles aussi, justifiées.

Suite à l'attentat survenu au CP Alençon Condé sur Sarthe du 5 mars 2019 où un détenu a poignardé deux surveillants, ce journal a fait part de son soutien envers l'auteur des faits... **Malgré ça, il est toujours diffusé dans nos détentions...**

La CGT Pénitentiaire locale estime que le numéro 52 de « l'envolée » a franchi un nouveau cap inacceptable dans la diffamation et l'incitation à la haine envers l'Administration Pénitentiaire et son personnel, les surveillants en tête. Ce déferlement de haine peut conduire certains « illuminés » à s'en prendre physiquement aux agents en service ou non.

La CGT Pénitentiaire locale est très attachée à la liberté d'expression, base de toute démocratie, mais la liberté d'expression ne doit pas permettre la diffamation et encore moins l'incitation à la haine.

Si « l'envolée » écrit régulièrement toutes sortes de critiques envers notre institution et leurs représentants, cette fois-ci, **« l'envolée » n'hésite pas à traiter ouvertement et à plusieurs reprises les surveillants d'assassins allant jusqu'à affirmer dans le numéro 52 que le suicide d'un détenu est en réalité un meurtre orchestré par des surveillants et maquillé ensuite en suicide. Le tout sans preuve, bien évidemment...**



La CGT Pénitentiaire locale a immédiatement alerté la Direction locale pour quelle exerce une rétention de ce numéro et qu'il soit interdit de diffusion au sein de notre établissement afin de préserver la sécurité des agents. Notre Directeur nous a répondu que bien qu'il ne cautionne pas, il ne peut rien faire à son niveau car le CP Alençon Condé sur Sarthe n'est pas directement visé par les propos du journal.

La circulaire du 2 novembre 2020 ayant pour objet de renforcer la protection des agents publics face aux attaques dont ils font l'objet dans le cadre de leur fonction, met en avant la nécessité de protéger les agents publics, donc les surveillants.

Si les propos tenus dans le numéro 52 de "l'envolée" ne visent pas directement le CP Alençon Condé sur Sarthe, un ou plusieurs agents nominativement, il vise tous les agents de tous les établissements de France et de Navarre, par conséquent ceux de notre Centre Pénitentiaire.

Selon la **CGT Pénitentiaire locale**, l'appel à la haine de ce journal envers les surveillants, distribué à la population pénale, ironie du sort, par des surveillants, risque incontestablement d'attiser encore un peu plus la haine de certains. Ce numéro représente donc, toujours selon **la CGT Pénitentiaire locale**, un danger avéré et immédiat pour le personnel du CP Alençon Condé sur Sarthe justifiant sa rétention.

Tolérer la diffusion en détention de propos affirmant que les surveillants sont des assassins de détenus, en tout état de cause, nous paraît irresponsable !!!

Notre syndicat national a également interpellé le Directeur de l'Administration Pénitentiaire. La CGT Pénitentiaire souhaite vivement que l'Administration soit extrêmement ferme à l'encontre de ces propos inacceptables, infondés et sans preuves et que le nécessaire soit fait rapidement pour y mettre fin.

Si de tels propos devaient être tolérés par l'Administration ou par la justice, autant donner des cordes et des armes aux « haters » et les laisser exécuter, sans autre forme de procès, les surveillants pénitentiaires.

La CGT Pénitentiaire locale apporte tout son soutien à ceux et celles qui contribuent tous les jours, au péril de leur vie, à la sécurité des citoyens de notre pays.

Il est urgent de faire cesser cette « escalade » de la haine envers ceux qui font respecter la loi et l'ordre !

